

Tous
engagés

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Inclus les intérêts des parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 1,25 % pour l'année 2019.

Excédents avant ristournes aux membres	11 427 000 \$
Virements réglementaires et autres	(3 707 000) \$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et parts sociales	(4 000) \$
Ristournes aux membres	(2 192 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(289 000) \$
Récupération d'impôts	583 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) (ristournes aux membres)	1 609 000 \$
Utilisation RRE (FADM)	289 000 \$
Alimentation RRE	(3 682 000) \$
Alimentation Réserve générale	(4 034 000) \$
Solde à répartir	0 \$

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2019

RISTOURNE
AUX MEMBRES²

2 191 885 \$

FONDS D'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT
DU MILIEU²

288 680 \$

² La ristourne aux membres après récupérations d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

		TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		
		PARTICULIERS	ENTREPRISES	
RISTOURNE VOLUMES	Comptes	242 412 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Épargne et placement	276 482 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Fonds	118 561 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Prêts et marges de crédit	705 245 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Assurances ³	340 952 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
RISTOURNE PRODUITS	Ristourne produits ³	508 233 \$	MONTANT DE 50 \$⁴	